

Retraites : la réforme va accentuer la grande pauvreté en Guadeloupe

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

3 mars 2023



Trous de carrières plus nombreux, moins de trimestres de cotisation. La réforme des retraites va accentuer la grande pauvreté en Guadeloupe et obliger les Guadeloupéens à travailler encore plus longtemps que dans l'Hexagone.

La réforme des retraites va aggraver la situation déjà catastrophique des retraités guadeloupéens. En gros, la majorité des Guadeloupéens vont devoir travailler plus longtemps sans avoir la moindre chance d'améliorer le niveau de leur pension de retraite déjà dérisoire. Betty Besry directrice du service retraite de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) a, le 25 février dernier, présenté au restaurant An kan la aux Abymes, une étude réalisée par les CGSS des départements et régions d'Outre-mer (Drom). Cette étude révèle l'ampleur des dégâts. Devant 200 personnes et

à l'invitation de la Nupes représentée par les députés Christian Baptiste (apparenté PS), Elie Califer (apparenté PS), les sénateurs Victoire Jasmin (PS), Victorin Lurel (PS), Michel Tola (LFI) et Betty Besry a démontré que la situation des retraités guadeloupéens est globalement trois fois plus désastreuse que celle des retraités de l'Hexagone, tableaux statistiques à l'appui. L'étude indique que les générations nées entre 1961 et 1964 accusent de trous de carrière trois fois plus importants dans les Drom que dans l'Hexagone.

| La palme des trous de carrière

La Guadeloupe détient d'ailleurs la palme de ce palmarès. Les assurés victimes de ces trous de carrière dépassent les 20 % alors qu'en France hexagonale, elles ne sont que 5 %. De même, 60 % de la génération 1961 à 1964 disposent de plus de 126 trimestres de cotisation dans l'Hexagone c'est-à-dire entre 75 % et 100 % des trimestres nécessaires afin de bénéficier d'un taux plein. En Guadeloupe, ils sont moins de 30 %. Du coup, explique Betty Besry les Guadeloupéens avant la réforme partent déjà à la retraite bien plus tard que les Français de l'Hexagone. 1 % des Guadeloupéens sont à la retraite entre 58 et 61 ans contre 6 % des Hexagonaux dans cette tranche d'âge. Autre phénomène aggravant : beaucoup de Guadeloupéens vivent du Revenu solidarité active (RSA). Dans le même temps, ils travaillent au noir. Résultat : ils n'apparaissent nulle part dans les fichiers de la caisse des retraites.

| Une réforme double peine

Plus grave, des salariés ne sont pas pris en compte par la CGSS même s'ils présentent des fiches de paie. C'est le cas des anciens salariés de l'usine sucrière de Grande Anse à Marie-Galante, retoqués par la caisse pour fiches de paie "incompréhensibles". Le couplet "conservez vos fiches de paie" donne bonne conscience aux administrations mais les avoir ne garantit rien non plus. Plus dommageable encore, Betty Besry souligne que Pôle emploi n'est pas capable de fournir les archives qui concernent toutes les personnes ayant touché des indemnités de chômage. Propos

d'ensemble des parlementaires présents à cette réunion : *“la réforme des retraites c’est la double peine pour notre territoire. Elle va accentuer la grande pauvreté en Guadeloupe tout en réclamant aux Guadeloupéens de travailler plus longtemps”*. Les parlementaires Nupes et Liot ont l'intention de voter contre la réforme proposée par le gouvernement.